



Actions de prévention en matière de santé environnementale

Service Départemental de Protection Maternelle Infantile du Tarn

Les actions de préventions en matière de santé environnementale menées par le service départemental de PMI du Tarn

- **I - Formation des professionnels du service**
- **II - Sensibiliser le public au quotidien**
- **III – Création d'un questionnaire comme support**
- **IV - Projet d'une action collective « notre santé, notre environnement »**
- **V - Environnement santé dans les modes d'accueil de la petite enfance**

I - Formation des professionnels du service

○ 1 - Engagement du Département

La notion de santé environnementale était déjà au cœur du métier des professionnels de santé et de la petite enfance du service. L'engagement du Département a permis d'affiner les connaissances, la création d'outils et de projets afin de sensibiliser et accompagner au mieux les familles.



I - Formation des professionnels du service

○ 2 - Formation « Femmes Enceintes Environnement et Santé » (FEES)

Fin 2021 dans le cadre du Contrat Local de Santé d'Albi et du Carmausin-Ségala, 9 professionnelles ont pu bénéficier de cette formation, portant au nombre de 12 le nombre de professionnelles du service de PMI formées (puéricultrice, sage-femme et éducatrice de jeunes enfants). Cette formation, a pour but de permettre aux professionnels de sensibiliser et d'accompagner les familles autour de la naissance à travers trois thématiques :

- Air intérieur : les différents polluants présents dans l'habitat
- Alimentation : les différents polluants véhiculés par l'alimentation
- Cosmétiques : les substances présentes dans les cosmétiques

○ 3 – Participation à un programme expérimental « Ma crèche sans perturbateur »

Participation des professionnels de la Mission Accueil du Jeune Enfant : « s'engager dans la démarche Label vie »,

II - Sensibiliser le public au quotidien

○ 1 - Accompagnement individuel des familles :

Au cours des consultations médicales, des consultations de sage-femme ou de puéricultrice, des visites à domicile , des bilans de santé en école maternelle : **Echange, sensibilisation et diffusion de messages sur la santé environnementale et plus particulièrement les perturbateurs endocriniens.**

Exemples d'éléments abordés :

- Air intérieur : aération du domicile 2 fois 10 minutes/jour,
- Alimentation : rincer et peler les fruits et légumes avant cuisson ou consommation,
- Cosmétique : utilisation du moins de produits possible (lavage du siège à l'eau).

II - Sensibiliser le public au quotidien

○ 2 - Accompagnement collectif des familles :

Les actions collectives permettent d'aborder différentes thématiques telles que les perturbateurs endocriniens quel que soit le support.

Exemples d'éléments abordés :

- Atelier « approche du bébé par le toucher » : échange sur l'huile de massage et les cosmétiques pouvant être appliqués sur la peau de bébé,
- Atelier sur la thématique des « jeux et jouets » : échange sur les différents matériaux des jeux (bois, vernis, plastiques).

II - Sensibiliser le public au quotidien

○ 3 - Objectifs de l'accompagnement :

- Sensibiliser les familles en fonction de leurs connaissances, environnement, contexte de vie.
- Accompagner les familles au changement, à leur rythme, en valorisant tous les petits gestes du quotidien.

La thématique de la santé environnementale est abordée dans l'ensemble des missions du service de PMI et d'une manière différente en fonction de l'activité et des familles.

Ce service étant ouvert à tous il permet de pouvoir informer tous les futurs et jeunes parents.

Les messages de prévention à destination du public sur la santé environnementale et particulièrement sur les perturbateurs endocriniens sont abordés de manière systématique au même titre que la prévention du bébé secoué, de la prévention de la mort inattendue du nourrisson...

III - Création d'un questionnaire comme support

- Outil proposé dès la grossesse, qui peut être repris au fil du temps, même en postnatal, dont l'objectif est :
 - sensibiliser les futurs parents, au danger de l'exposition du fœtus, de l'informer sans l'alarmer aux risques pour le futur bébé,
 - valoriser les gestes qu'ils ont pu mettre en place.

Ce questionnaire, élaboré par les sages-femmes, se veut simple, accessible et adapté à l'ensemble de la population.

- Les sages-femmes ont le projet de créer des consultations de prévention en prénatal sur le thème de la santé environnementale

III - Création d'un questionnaire comme support

Alimentation

QUESTIONNAIRE SANTÉ et ENVIRONNEMENT

1 Quels ustensiles de cuisine utilisez-vous ?

En verre En bois En plastique

En Teflon En inox Plat à tajine

2 Consommez-vous des fruits et des légumes frais tous les jours ?

Oui Non

3 En rinçant et/ou en enlevant la peau des fruits et des légumes, je peux me débarrasser d'une partie des pesticides présents ?

Oui Non

4 Réchauffer mes aliments dans des contenants en plastique présente un risque pour ma santé ?

Oui Non

TARN
LE DÉPARTEMENT

WWW.TARN.FR

Direction générale adjointe en charge de la Solidarité
Direction de la prévention, de la protection de l'enfant et des familles
Service de PMI et de l'adoption
Hôtel du Département - 81 013 Albi Cedex 9
Tél. 05 63 49 02 24 - Fax 05 63 38 39 95

SERVICE PMI DU TARN

WWW.TARN.FR

III - Création d'un questionnaire comme support

L'air intérieur

Cosmétiques

1 Si vous et/ou votre compagnon êtes fumeur, où fumez-vous ?

Dans la maison A l'extérieur



2 Sommes-nous plus exposés à la pollution de l'air ?

A l'intérieur A l'extérieur

3 Vous aérez votre maison ?

De temps en temps Tous les jours

4 Utilisez-vous les produits suivants ?

Encens Papier d'arménie
Aérosol Bougie Diffuseur



5 Quels produits ménagers utilisez-vous ?

Eau de javel Vinaigre blanc Savon noir
Lingettes Spray désinfectant



6 Prévoyez-vous des travaux dans la chambre de bébé ?

Oui Non



1 Quels cosmétiques utilisez-vous chaque jour ?

- Shampoing
- Crème visage
- Maquillage
- Dissolvants
- Coloration cheveux
- Crème pour le corps
- Autre
- Savon gel
- Dentifrice
- Vernis à ongles
- Après-shampooing
- Lotion démaquillante

2 Utilisez-vous des produits avec labels ?

Oui Non



Fregik.com @ macrovector @ pch vector @ vector

IV – Action collective « Notre santé, notre environnement »

○ Constat :

- Période des 1000 premiers jours : période de vie particulièrement sensible pour le développement et la santé de l'enfant et de l'adulte en devenir.
- Période autour de la naissance (périnatalité) moment où les parents sont sensibles et réceptifs à ces informations.

○ Objectifs de l'action :

- Sensibiliser les futurs parents et parents aux polluants environnementaux :

Informers sur les différents polluants environnementaux : air intérieur, alimentation, cosmétiques, ondes.

Rassurer les parents sans banaliser l'impact des polluants environnementaux.

- Impulser une dynamique de changement chez les futurs parents et parents :

Valoriser leurs compétences parentales en adaptant le discours à leurs possibilités de changement

- Aider les parents à trouver des alternatives simples.

IV - Action collective « Notre santé, notre environnement »

○ Modalités de l'action :

- Un cycle de 3 ateliers espacés d'une semaine ayant pour thèmes :
 - air intérieur et santé,
 - alimentation et santé,
 - cosmétique et santé.
- Animé par un binôme de professionnelles formées FEES (Femmes Enceintes Environnement et Santé) du territoire PMI albigeois ,
- Groupe composé de 6-8 familles (parents, futurs parents), préalablement inscrites.

○ Déroulement de l'action :

Sur chaque atelier est prévu un temps d'accueil, un temps de présentation de l'atelier, un temps de réalisation de l'action et un temps de retour et d'échange.

IV - Action collective « Notre santé, notre environnement »

○ Evaluation de l'action:

Au terme de ce cycle d'ateliers, les familles et les professionnelles rempliront un questionnaire d'évaluation afin :

- D'adapter le contenu et les modalités de l'atelier en s'adaptant au plus proche des connaissances des familles et de leurs besoins
- De proposer cet atelier sur différents territoires du Département.

V - Environnement santé dans les modes d'accueil de la petite enfance

Les professionnelles du service de PMI en charge de l'accompagnement des modes d'accueil sensibilisent les personnels d'encadrement des jeunes enfants dans les modes d'accueil individuels et collectifs. Une attention toute particulière est portée sur une démarche d'accueil sans perturbateur endocrinien.

Les responsables des modes d'accueil du service de PMI participent au programme expérimental : « ma crèche sans perturbateurs endocriniens » lancé par Le Département du Tarn en 2021 dans le cadre de son développement Départemental de Prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens. Il est développé et mis en œuvre en partenariat avec la caisse d'Allocations Familiales pour la période 2021-2022.

Ce projet concerne 9 crèches qui souhaitent s'engager dans la démarche Label vie.

V - Environnement santé dans les modes d'accueil de la petite enfance

○ Travail auprès des assistants maternels:

Le sujet des perturbateurs endocriniens et plus largement de la santé environnementale est très régulièrement abordé avec les assistants maternels dans le cadre du suivi de l'agrément.

Les thèmes abordés concernent notamment:

- la qualité des jeux et jouets,
- le matériel de puériculture,
- la préparation, la cuisson ou le réchauffage des repas,
- les produits cosmétiques et de soin de la peau,
- les produits d'entretien du logement,
- les parfums d'ambiance.

Un guide, édité par le Département du Tarn et réalisé en partenaire avec le Réseau Environnement Santé « ma maison sans perturbateurs endocriniens » est donné au cours des visites de suivis.

V - Environnement santé dans les modes d'accueil de la petite enfance

- Travail auprès des crèches:

Des conseils sont donnés dès la conception du projet de création d'un établissement et pour la rénovation de locaux, aux gestionnaires, aux architectes et aux entreprises afin de les informer/sensibiliser sur les risques sanitaires liés aux substances polluantes présentes dans le quotidien des enfants.

L'objectif est de les encourager à mener une réflexion en matière de santé environnementale: impact de l'environnement extérieur sur l'intérieur, conformité des matériaux, qualité de la ventilation, achat des meubles et accessoires de puériculture.

Un arrêté en date du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements du jeune enfant en matière de locaux notamment sur la qualité de l'air, sur les produits de constructions, de revêtement de mur ou de sol, peintures et les vernis utilisés.

Des recommandations sont faites régulièrement aux professionnels des structures d'accueil sur : l'aération des locaux, l'entretien, l'achat et l'usure des jeux, les jouets et matériel, la sécurité des sorties en fonction de l'environnement extérieur.



Merci pour votre attention

Actions de préventions en matière de santé environnementale
- Service Départemental de PMI du Tarn